

Domaine : Santé

Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé du module : Professionnalité infirmière émergente - Posture de coopération/Digitalisation et Durabilité 2.1 TP (Volée 2A) 2024-2025

Code : S.SI.370.2518. F.24

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- Module sur 1 semestre
 Module sur 2 semestres
 Semestre d'automne
 Semestre de printemps
 Autre :

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Anglais

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence au cours est obligatoire

3. Prérequis

Avoir validé le module

Avoir suivi le module

Pas de prérequis

Autre :

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

A. Rôle d'Expert·e : Compétences Ab1 Ab2 Ab3 Ab4 Ab5 Ab6

B. Rôle de Communicatrice·eur : Compétences Bb1 Bb2 Bb3 Bb4

C. Rôle de Collaboratrice·eur : Compétences Cb1 Cb2 Cb3 Cb4

D. Rôle de Leader : Compétences Db1 Db2 Db3 Db4

E. Rôle de Promoteur·rice de la santé : Compétences Eb1 Eb2 Eb3 Eb4

F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur : Compétences Fb1 Fb2 Fb3 Fb4

G. Rôle de Professionnel·le : Compétences Gb1 Gb2 Gb3 Gb4

Objectifs généraux d'apprentissage/Apprentissages Critiques

- S'investir en équipe dans la mission commune des soins infirmiers en tenant compte de la dimension collective des situations de travail.
- Distinguer sa contribution dans le travail en équipe inter/intraprofessionnelle en dialoguant dans un espace d'intercompréhension sur les situations de travail.
- Adopter une posture réflexive affirmée sur le rôle de l'infirmier.ère en clinique face aux enjeux de durabilité et de la digitalisation du système de santé Suisse.

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Coopération et travail (prescrit, réel)
- Les risques professionnels dans l'exercice infirmier (santé et sécurité au travail)
- Ethique (les fondements)
- Organisation du travail
- Cadre juridique de l'exercice infirmier
- Digitalisation
- Durabilité

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire | <input type="checkbox"/> Projet |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input checked="" type="checkbox"/> Simulation | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : | |

6. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral individuel PIE | <input type="checkbox"/> Pratique |
| <input type="checkbox"/> ECOS | <input checked="" type="checkbox"/> Oral en groupe DID | <input type="checkbox"/> Autre : |
| | <input type="checkbox"/> Dossier écrit de groupe EIP | |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

- | | | |
|--------------------|---|--|
| Remédiation | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
| | <input checked="" type="checkbox"/> Examen complémentaire | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

- Chinn, P. L., Kramer, M. K., & Sitzman, K. (2022). Knowledge development in nursing : theory and process (Eleventh edition). Elsevier
- Clot, Y. (2010). *Le travail à cœur. Pour en finir avec les risques psychosociaux*. La Découverte.
- Dejours C. (1993). Coopération et construction de l'identité en situation de travail. *Futur antérieur*, 16 (2), 41-52
- Guillaume, Y. (2017). Plaidoyer en faveur de l'éthique d'une posture professionnelle. *VST-Vie sociale et traitements*, 133(1), 86-89. <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2017-1-page-86.htm>
- Hourcade, A. (2021). Pour une spécificité de l'éthique infirmière: apport de l'éthique des vertus. *Recherche en soins infirmiers*, 147(4), 7-16. DOI : 10.3917/rsi.147.0007
- Kim, H. S. (2015). *The essence of nursing practice: Philosophy and perspective*. Springer Publishing Company.
- Lattuca, M., Maratta, D., Beffert, U., Chevrier, A. & Winer, L. (2023). « Healthcare AI: A Revised Quebec Framework for Nursing Education », *Quality Advancement in Nursing Education – Avancées en formation infirmière*, vol. 9, no 3, article 2. DOI : <https://doi.org/10.17483/2368-6669.1408>
- Pinzone, M., Lettieri, E., & Masella, C. (2012). Sustainability in healthcare: Combining organizational and architectural levers. *International Journal of Engineering Business Management*, 4, 38.

10. Enseignant.e.s

Membres du PER (personnel d'enseignement et de recherche) de HESAV et chargé.es de cours selon expertise.

Responsable de module : Jonas Csakodi

Descriptif validé le 12 septembre 2024, par la Doyenne, Gora Da Rocha

